

DÉPARTEMENT  
DE SEINE-ET-MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

69 rue de Paris 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

### Décision n° 002025\_014

Arrondissement de TORCY

***Objet : Renouvellement abonnement Bitdefender Gravity Zone Business Security Premium.***

*Le Maire de la Ville de Gretz-Armainvilliers,*

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

**Vu** la délibération n° 78.2017 en date du 5 décembre 2017 portant autorisation de recours à la télétransmission pour les actes soumis au contrôle de légalité,

**Vu** la délibération n° 02020\_06 portant délégation du conseil municipal au maire en date du 17 juin 2020 en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** la proposition commerciale émise par la société Rediam, concernant le renouvellement de l'abonnement Bitdefender Gravity Zone Business Security pour une durée de 36 mois,

**Considérant** qu'il relève de la compétence de Monsieur le Maire de procéder à la signature de la proposition commerciale.

**Décide :**

**Article 1 :** D'accepter et de signer la proposition commerciale de la société Rediam.

**Article 2 :** Le montant de la proposition commerciale s'élève à 4 962,34 euros toute taxes comprise (quatre mille neuf cent soixante-deux euros et trente-quatre centime toute taxes comprise).

**Article 3 :** La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte.

**Article 4 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de Gretz-Armainvilliers.

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le **10 FEV. 2025**

ID : 077-217702158-20250123-002025\_014-AU



**Article 5 :** Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne
- Monsieur le Comptable assignataire
- La société Rediam

Fait à Gretz-Armainvilliers, le 23 janvier 2025  
Le Maire,

Jean-Paul GARCIA ROBIN

